

LES MIDIS DE L'A.S.M.

association syndicale des magistrats

La cour d'assises à l'épreuve des droits de l'Homme Quel avenir pour le jury populaire ?



Exposés et débats avec la participation de :

- M. Axel DELANNAY, substitut du procureur du Roi à Namur ;
- M. Benoît FRYDMAN, professeur à l'ULB,
président de la Commission de réforme de la Cour d'assises ;
- Mme Karin GERARD, présidente de chambre à la cour d'appel de Bruxelles (sous réserve) ;
- M. Stéphane GOUX, président de chambre émérite à la cour d'appel de Liège.

Modérateur : Me Bruno DAYEZ, avocat au barreau de Bruxelles

le jeudi 6 décembre 2012 (de 12h30 à 14h30)

*Palais de Justice de Bruxelles - Place Poelaert 1 à 1000-Bruxelles
rez-de-chaussée – salle 0.12 – ancienne salle des référés*

Informations et inscription :

A.S.M. asbl
Robert Graetz
0479 308 219
asm@asm-be.be
www.asm-be.be

Sandwich – boissons

P.A.F. : EUR 15,00 (avocats stagiaires : EUR 5,00)

payable sur place

IFJ-IGO : prise en charge des frais de participation des magistrats,
stagiaires, juristes et référendaires de l'ordre judiciaire

OBFG : 2 points de formation

